

SOCIAL – SANTE – SERVICES

Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie

Thème : santé

Mission : le CDCA est compétent en matière de prévention de la perte d'autonomie, d'accompagnement médico-social et d'accès aux soins et aux aides humaines ou techniques, ainsi qu'en matière d'accessibilité, de logement, d'habitat collectif, d'urbanisme, de transport, de scolarisation, d'intégration sociale et professionnelle et d'accès à l'activité physique, aux loisirs, à la vie associative, à la culture et au tourisme. Il est également consulté sur différents documents ou démarches : schéma régional de santé, programmation annuelle ou pluriannuelle des moyens alloués à la politique départementale de l'autonomie, plan départemental de l'habitat, projet de création d'une maison départementale de l'autonomie (fusionnant les compétences personnes âgées et personnes handicapées) ...

Composition : Le conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie, institué par l'article L. 149-1, est une instance consultative composée des deux formations spécialisées suivantes :

- Une formation spécialisée pour les questions relatives aux personnes âgées ;
- Une formation spécialisée pour les questions relatives aux personnes handicapées.

La formation plénière réunit les membres de ces deux formations spécialisées.

Sur proposition du conseil, d'autres formations spécialisées peuvent être constituées sous forme de commissions spécialisées relatives aux questions spécifiques intéressant les personnes âgées ou les personnes handicapées et relevant de son champ de compétence. Lorsqu'une commission spécialisée concerne les deux publics, elle est composée à parts égales de représentants de la formation spécialisée des personnes âgées et de représentants de la formation spécialisée des personnes handicapées.

Le conseil peut associer à ses travaux toute personne susceptible de lui apporter des informations utiles.

Nos représentants :

- Mme Nicole Canlers, Conseillère municipale à Arras
- Mme Sylvie Noclercq, Conseillère municipale à Arras
- M. Pierre Selin, Maire de Ham en Artois
- Mme Sylvie Meyfroidt, Adjointe à Vendin les Béthune

Textes de référence : décret n°2016-1206

Désignations faites le : 12 mai 2017